

# TÉMOIGNAGE DE L'UNITÉ



## hildéric le Pénitent

### I. L'Errance

Céleste, vous qui m'avez gracié de la vie, qui avez bercé mon enfance de vos litanies, et au nom de qui j'ai versé mon sang, je suis maintenant appelé à comparaître devant votre justice. Entendez en ce jour la supplique du pèlerin à vos pieds, de votre enfant qui a su trouver le chemin de votre lumière. Recevez ses écrits comme le témoignage de son labeur pour vous honorer, jugez-le pour ses actes, mais réservez votre miséricorde à vos enfants qui errent encore en ce monde.

Né hors du Siècle, puis élevé en celui-ci par vos paladins, je laissais ma vie être guidée par mes vœux. Forgé dans la prière et la guerre, je quittais votre armée sitôt ma jeunesse achevée et mes premières victoires remportées pour chercher votre lumière dans l'errance. En marge des cités, et plus loin encore de tout seigneur voulant gagner mon allégeance qui vous était due, je me mis en quête du Très Haut. Par monts et par vaux, je prêchais votre parole, me portant au secours de la veuve et de l'orphelin, non pas de manière désintéressée, mais afin de vous prouver la force de ma piété au même titre qu'un chevalier convoitant la reconnaissance de son protecteur. J'entrais ainsi dans la lice des clercs, et cherchais à gagner vos grâces en élevant mon âme au-dessus des autres. Tout comme Gaspard, cette quête guida mes pas jusqu'aux limites du royaume, là où moines et ermites étaient trop préoccupés par leur propre ascension pour guider les âmes de leurs frères et sœurs dans la Foi. Aveuglé par ma recherche du Céleste en marge du royaume, j'en avais oublié d'assister les marginaux le peuplant. Vous assaillant de prières, votre voix ne se fit pas entendre sous la forme d'ordres et de directives, mais plutôt dans la plainte et dans la souffrance de vos enfants. Alors je compris que le clerc qui cherche sa propre élévation avant celle des fidèles sert sa cause, non celle du Dieu.

Dès lors, je portais votre lumière en mon âme et en mes actes auprès des indigents, délaissant ma propre ascension pour garder leurs lumières vacillantes des périls du vice et de la corruption, inspirant l'ascèse et l'action chez mes frères et sœurs afin que votre justice brille de mille éclats en Ébène. Peu m'importait dès lors leur affiliation à une congrégation ou les serments qu'ils avaient prêtés à quelque seigneur, car par votre perfection ils étaient ma famille.

## II. L'Embarquement

Ma vie durant je fus témoin de nombreuses guerres dites saintes. Longuement je reprochais à mon père son obsession pour la menace que présentait le lointain Vinderrhin, la discorde émanant de notre désaccord n'étant pas étrangère aux raisons m'ayant conduit vers l'errance. À ses yeux, la piété d'un fidèle se mesurait au nombre d'hérétiques tués lors d'une guerre sainte. Si cela est vrai, alors je n'ai nul doute que les prouesses de son vivant sauront guider son âme vers votre lumière, et ce bien qu'il fut appelé devant votre justice avant de prendre la mer pour les terres impies. Charles était cendres, son écu avait rejoint ceux de Porte-Sainte, mais la flamme de Jean Lamontagne était vivace, et le projet de guerre sainte également. Vint donc l'embarquement, car les terres glacées du nord étaient devenues l'ancre d'un mage noir dont le regard était rivé sur Ébène. Seuls, et opposés à des forces mystiques contre nature, il ne revint de mes vaillants compagnons qu'un commandeur meurtri, puis injustement assassiné; captif des hordes d'envahisseurs hérétiques courroucés qui n'avaient pu être vaincues en leur domaine.

D'autres, au moment de cet embarquement, et ce fut le cas de Siegfried qui avait été mon plus grand frère d'armes, jugèrent que notre Compagnie avait failli, que son devoir était de combattre les forces anciennes plutôt que des menaces distantes. Ceux-là prirent la route des profondeurs de la Forêt d'Ébène, croyant pouvoir porter votre lumière jusqu'au cœur du domaine où vous avez confiné les Ombres. Aveuglés par les forces qu'ils avaient entrepris d'occire, il ne revint de ces zélotes que des sbires idolâtres, convaincus d'obéir aux ordres du Très Haut alors qu'ils étaient en fait les pantins d'un vil usurpateur prisonnier de dalles noires. Cherchant inlassablement l'ombre dans le cœur des Hommes, ils ne pouvaient plus douter de l'entité s'étant saisie de leur âme. Clamant être protégés de toute impureté par des pouvoirs illuminés, ils avaient en fait déserté l'acte de piété à même de les garder des Ombres. Cédant à la folie de leur seigneur, ils propagèrent un grand mal aux quatre coins de votre création. L'inquisiteur qui n'est pas à même de juger plus durement son âme que celle de l'accusé est injuste, celui-là est indigne de dispenser votre justice. Quant à la Foi sans le doute, elle n'est qu'aveuglement dénuée de toute valeur. Pour être pieux, clercs et fidèles doivent jouir de la chance qui leur est offerte de se garder des attraites de la facilité tentatrice des ombres par l'exercice assidu de leurs vertus, renouvelant ainsi quotidiennement leur foi envers le Dieu par un rejet volontaire de l'Innommable.

Nombreuses sont les guerres qui sont menées en votre nom Céleste. Or le royaume ne bénéficie que trop rarement de celles-ci. Tant que le souffle de vie animera le guerrier saint, celui qui vous est dévoué portera votre nom en son âme et en ses actes pour être votre dernier rempart en Ébène, ces terres bénies appelées à être le véhicule de notre salut. Vous comblez vos fidèles en ce royaume de tout ce dont ils peuvent espérer. Tout comme l'hirondelle qui ne s'aventure pas par-delà les forêts, les mers et les montagnes, le devoir premier de vos consacrés ne consiste pas à gagner des domaines lointains pour y occire des forces que vous y avez confinées dans votre sagacité. Il leur appartient plutôt de veiller à la défense de vos bienfaits en ce royaume, y gardant vos enfants hors de portée des vices, y pourfendant les tyrans dont l'injustice menace les indigents, et y tenant en échec l'ombre des maux et des torts qui lorgnent la vie des fidèles. En réponse aux convictions de mon père je dirai donc ceci: la piété d'un fidèle se mesure non point au nombre d'hérétiques tués, mais bien davantage au nombre d'âmes secourues. Le paladin qui privilégie la mort de son adversaire à la survie de son compagnon s'est égaré. Puissiez-vous porter votre regard sur ceux qui se sont écartés, et accorder à vos chevaliers la sagesse et la force de déceler et chasser les ombres qui minent l'intégrité du refuge des pieux.

### III. L'Unification

Dépêché à Yr pour être la voix du Heume que porte l'innocent, je me portais d'abord à la défense d'une pieuse épouse qui, pleurant l'enfant qu'on lui avait enlevé, s'était faite Mère du Peuple alors que son époux était Père d'Aristocrates. Du chagrin des parents émanèrent des guerres entre progénitures, si bien que la couronne fut scindée pour mieux semer la terre de cadavres et teindre les eaux de sang. Sortant vainqueur de ce conflit, l'Unificateur remit entre les mains de ses disciples le sort de son épouse. Aux yeux de plusieurs d'entre eux, elle était la princesse dont la cause avait remis en question leurs droits immémoriaux à régner, pour d'autres elle était le sacrifice sans quoi le sang de leurs proches ne pouvait être vengé. Quant à ceux qui l'avaient suivi, elle était le symbole d'une lutte perdue. Or, entre les murs de la chapelle qu'elle fit ériger en votre honneur, je ne fis la rencontre que d'une femme déçue, consciente de ses fautes, soucieuse du sort des âmes défuntes, et qui n'aspirait plus désormais qu'à regagner votre lumière dans la réclusion et la prière.

Votre volonté était claire : jusqu'à mon dernier souffle, je devais redonner sa dignité à votre fille qui ne vous avait pas renié, et garder son âme de quelques repréailles malignes. Jusqu'à ma dernière force, je devais purifier ses maux et entretenir sa vie. En ce jour, j'entrepris de convaincre l'Assemblée d'âmes dites nobles d'entendre la raison de vos paroles et de résister à leurs passions destructrices pour ainsi assister l'âme sauvage vers son salut, mais nombre de celles-ci s'étaient accoutumées aux violences fratricides et avaient oublié la valeur du don qu'est la vie. Condamnée puis exécutée, j'offris néanmoins une sépulture décente à votre enfant égarée, gardant son âme de toute autre souillure émanant des demandes d'enragés. Dans la défaite, je ne m'avouais pas vaincu, car ce n'était qu'une joute parmi tant d'autres.

Lors des années qui suivirent, de tels rassemblements se multiplièrent, réduisant progressivement le fossé séparant la haute noblesse de ses protégés. Assemblées, Conseils, et Symposiums, en leurs chœurs se faisaient entendre les voix d'ambitieux comme celles d'indigents; des chorales dissonantes qui n'en aspiraient pas moins à l'harmonie. Siégeant sur ce type d'assemblées, il revenait aux clercs de tempérer les ardeurs et les passions destructrices des fidèles, trop souvent portés par leur arrogance et leur avidité, afin de guider la noblesse dans les voies de l'honneur, de l'humilité et de la vertu. Tel le maître conseillant ses apprentis de sa sagesse, il est du devoir de vos consacrés de faire entendre votre sainte voix entre les paroles discordantes des sieurs et dames du royaume. Derrière ces enseignements, une morale fondamentale: parmi les hommes et les femmes du royaume peuvent s'élever de grands seigneurs, mais tous nous fûmes unis, et demeurons égaux sous votre justice divine. Limitant la capacité de seigneurs tyranniques à cumuler tous les pouvoirs, ces lieux d'échanges et de décisions facilitèrent l'avancée de notables sur la base de leurs vertus et de leurs prouesses plutôt que d'obéir aux impératifs du sang dictant la succession en maints palatinats.

#### IV. Les Flammes noires

Succéda à la paix malingre qui scella la guerre des Deux Couronnes une invasion étrangère d'une ampleur démesurée, car dans leur ambition insatiable, des marchands avaricieux offrirent aux priants de l'Arth le moyen d'appareiller pour notre sanctuaire. Par-delà l'horizon, on vit poindre les flammes noires ornant les boutres des hordes hérétiques venues mettre à mal notre royaume; guidées par un exilé vengeur ayant dompté des pouvoirs anciens. Vous accusant d'être un tortionnaire gardant le peuple d'Ébène assujetti, ils entreprirent de délier les liens de votre divine lumière gardant l'Innommable enchaîné. Nous assaillant de leurs mensonges, ils cherchèrent à ébranler notre foi. Dans leur folie, ils ne parvinrent qu'à la renforcer.

Nous obtînmes notre première victoire contre cet ennemi ancestral à même la lice du Tournoi de Théonia, à l'endroit où Galvin avait jadis triomphé en votre nom. Lors d'un duel acharné, le plus fin bretteur de Salvamer parvint à mettre à bas un géant qui croyait pouvoir vous terrasser. À cette rixe succédèrent les batailles. Depuis la cime des remparts d'Yr, vous m'inspiriez la force de repousser vos ennemis aux côtés de vos champions, tantôt soldats d'origines modestes, tantôt seigneurs de noble sang. Au cœur même de la cité d'Yr fluèrent des fleuves de sang dévots et impies allant se déverser dans la Laurelanne. Laissant votre lumière guider ma lame, je ralliais les légions issues de tous horizons à votre bannière et les conduisais des lignes de siège jusque par-delà la baie d'Ambroise, où nous déconfîmes l'ost hérétique au prix de nombreuses vies.

Nous triomphâmes en temps pour le renouveau des Floraisons, mais l'Unité brièvement acquise dans la tourmente de l'hiver n'était qu'éphémère. Rapidement les ambitieux exigeaient leurs dus, la satisfaction d'avoir servi le Dieu ne leur étant pas récompense suffisante, et les luttes fratricides reprirent de plus belle. Confrontée aux sombres mensonges d'outre-mer, notre foi éprouvée envers votre être s'était vue renforcée. Or, en

l'absence de leur souillure, les anciennes sources de discordes furent ravivées. Néanmoins, l'espace de quelques mois, votre lumière céleste avait inspiré les fidèles de votre royaume à accomplir l'impossible. Uni dans la tourmente, le ban céleste fut un phare d'espoir ne pouvant être mis à bas, un écu de lumière préservant vos fidèles de tous heurts, et un glaive à même de pourfendre les ennemis de la Foi.

## V. La Grâce

Dissimuler mes sentiments pour Mila ne serait que vaine hypocrisie, un affront de plus au bris des serments qui vous ont été faits, et une trahison toute aussi grave envers ceux qui eurent à en souffrir. Si je ne me repens point d'avoir aimé, mon âme et mon corps ne sauraient jamais afficher suffisamment de marques d'expiation pour avoir déserté vos dogmes dans l'acte blasphématoire. Un clerc parjuré est d'autant plus fautif qu'il doit être un exemple pour ses frères et soeurs, mais aussi parce qu'il est trop conscient de la sacralité des lois enfreintes pour se considérer au-delà de ces dernières. De cette faute émanèrent maintes souffrances méritées, et je porterai sans conteste l'entièreté du poids de ces dernières devant votre justice. Puissiez-vous, dans votre grande miséricorde, déceler la sincérité des regrets qui m'habitent, mais surtout accorder la paix à ceux et celles qui ont pu être lésés par ma faiblesse.

En son cœur, je trouvais néanmoins votre grâce, une lumière pieuse jaillissant sous forme d'actes vertueux et dévots. Par la puissance bénie qui l'habitait, émanant en ses gestes et paroles pour trouver écho en mon être, vous m'inspiriez la vigueur et l'ardeur de ma propre grâce. Confronté au doute alors que les suppôts de l'ombre s'abattaient contre mon écu, la force de vaincre ne me vint pas sous les traits de quelque artefact aux charmes mystiques, dont la sombre nature aurait pu occulter ma dévotion à votre justice salvatrice, je trouvais plutôt votre puissance bénie au contact d'êtres partageant mes peines, mes souffrances, et mes joies. Renouvelant de chaque prière, de chaque coup d'épée, mon engagement à défendre vos dons, j'aspirais à garder de tout mal mes frères et soeurs dans la Foi. Vous qui êtes l'Unique, vous êtes multitude par votre création. En cela, tous sont dignes d'une même considération dès lors qu'ils marchent dans votre lumière. Porteuse du germe de son créateur et guidée par la Foi, l'humanité contribue au moyen de la grâce qui l'habite à parfaire votre oeuvre en Céles. Ce que le guerrier saint accomplit par sa lame, le pieux-médecin l'accomplit par ses connaissances, et l'artisan dévot l'accomplit par ses instruments, tous trois se laissant porter par la puissance des vertus et des idéaux qui les animent pour mieux sculpter en lumière la matière brute se présentant sous leurs yeux.

Nés et bénis de votre être, Céleste, hommes et femmes portent en eux la lumière du Très Haut, celle qui leur permet de repousser les ombres qui les menacent. À ce titre, la vie et l'âme des fidèles doivent être chéries et gardées, tantôt par l'épée, tantôt par les soins, tantôt par la parole, de sorte que jamais ne se tordent les maillons des liens qui tiennent l'Innommable enchaîné. Celui qui s'en prend aux faibles, aux

innocents et aux pèlerins menace par ses actes votre oeuvre divine. Mettant en péril la vigueur de vos liens, celui-là se heurtera à nos écus et apprendra à craindre nos glaives.

## VI. Le Pèlerinage

Jaillissant de votre Être sous les traits de lumières vacillantes, puis dispersée aux quatre vents, l'humanité doit retenir de sa création deux leçons fondamentales. Devant d'abord faire preuve d'humilité, il lui faut reconnaître le statut précaire de son existence. Vos enfants sont vacillants, à cet effet ils peuvent tendre entre les attraits mystiques des ombres et la pureté lumineuse de leur origine. En cette faiblesse réside la force du fidèle, celle qui lui permet de subjuguer les engeances de l'Innommable, contraintes à servir leurs pulsions destructrices, par la liberté de renouveler quotidiennement et volontairement la foi qui le lie à son créateur en empruntant les voies de la vertu et de la justice. Car l'humanité est en chemin, une pérégrination de l'âme, sur lequel elle fut mise dès lors qu'elle fut disséminée en Céles. Ainsi, aspirant à regagner le confort béatifié du foyer qui l'a vu naître, le fidèle est en ce monde un pèlerin qui fait route vers l'espoir d'une sainte union avec votre lumière par le jugement ultime de son âme.

Fort de cet espoir, l'âme du fidèle se meut par la symphonie mélodieuse de ses litanies, par la sincérité de ses serments, et par la bonté de ses gestes pour purifier son âme lors de ce grand pèlerinage temporel, le tout afin de mieux s'unir à la perfection de votre lumière bienfaisante. Apprenant à se libérer de sa faiblesse séculière, l'âme du pieux tend à être avivée au contact de la grâce qui anime la foi de ses frères et soeurs, y puisant conseils et inspiration, pour finalement atteindre une vivacité implacable dans l'espérance de l'Unité qui succède au trépas. Au terme de ma propre route, mon esprit se tourne vers le sort des fidèles qu'il m'a été donné de guider le long des voies sinueuses du salut. Si, par mégarde, certains d'entre eux se sont perdus dans quelques conseils mal avisés, alors je vous implore de faire peser les conséquences de ces fautes sur ma personne. Un commandeur tient la vie de ses paladins entre ses mains, et un clerc tient quant à lui le destin de leur âme dans la justesse de ses dires. Ayant consacré mon existence au Très Haut, il me revient de porter le poids des responsabilités qui reposent sur mes vœux.

Mais qu'en est-il de nous qui avons failli de notre propre chef? La sagesse d'Aurèle nous enseigne la rédemption et les bienfaits de la foi renouvelée et renforcée à travers le repentir. Les voies salutaires ne peuvent donc être fermées à celui ou celle qui, ayant failli à ses devoirs de Célésien, a l'honnêteté d'avouer sa faute et d'entreprendre les gestes exigés pour l'expier. Quant à celui qui se garde de la justice, il est déjà mort et n'est digne d'aucune considération, son sort ayant été scellé dès lors qu'il a renoncé à l'objet de son pèlerinage. Pour nous blasphémateurs, il n'y a de pardon que par la repentance, or il ne peut y avoir de repentance sans regrets. Gardons-nous des prêcheurs prônant la facilité, car elle n'est que paresse spirituelle, et méfions-nous encore plus de ceux qui nous promettent quelque absolution factice, ceux-là s'arrogeant un don qui n'est pas le leur à offrir. Seul à même de sonder le coeur des fidèles, il appartient au Céleste et

non à ses enfants, si versés soient-ils dans les arts théologiques, de juger de la sincérité du regret. Le devoir de l'âme pieuse est d'assister l'âme qui a failli à renouer avec sa grâce pour regagner le cortège empruntant les voies de la salvation. Quant à l'âme fautive, elle doit se soumettre sans conteste à ce jugement par des actes d'expiation pour mieux saisir la portée de sa faute et ainsi se relever pour ne plus faillir. Au-delà des lois temporelles, il revient aux consacrés de veiller aux soins de la démarche rédemptrice.

## VII. L'Unité

Il n'y a de salut qu'en l'Unité, il n'y a d'Unité que dans la Foi, et il n'y a de Foi qu'en l'Unique. Or, bien qu'issus d'un même créateur et aspirants à regagner sa lumière, les Enfants du Céleste n'en sont pas moins libres d'emprunter des chemins variés pour rejoindre l'harmonie de l'Unité. Des siècles durant, ces chemins s'incarnèrent en congrégations aux préceptes variables, débattant de la primauté de la parole, des textes et des visions mystiques. Entonnant des mélodies discordantes, pieuse polyphonie à votre gloire, et prenant sur eux d'interpréter les actes du Prophète les ayant unies dans votre parole, Céleste, ces courants furent plus souvent sources de dissension que véhicules d'unanimité. Cela n'empêcha pas la foi de bénéficier de ces rivalités, chaque beffroi devant surpasser les autres pour mieux exalter votre perfection, chaque sermon devant être plus convaincant que le précédent, et chaque source devant être approfondie pour livrer aux fidèles l'interprétation la plus juste qui soit. Par les congrégations, la foi foisonna, le fer régulièrement testé, fort des vestiges de son expérience, étant plus alerte que celui laissé au fourreau, mais également plus fragile.

Le foisonnement est passion et création, certes, mais ne peut mener qu'à la destruction s'il n'est pas tempéré par la quête vertueuse de l'Unité, objet réel de la piété. Ayant nous-même fait les frais des excès de zèle et d'ambition humaine, il fallut attendre que la terre eut achevé de se gorger du sang des paladins du Heaume et des pieux médecins hospitaliers pour que nos deux congrégations, investies du maintien de la Foi par le fer et par les soins, cessent de se mutiler pour mieux s'adonner à leurs charges de consacrés. Élevés par nos conflits passés, mais décidés à ériger un futur commun, nous scellions notre pieuse union dans l'articulation de nos dogmes à Haut-Givre, unissant par ce fait même nos prières, nos paroles et nos efforts, pour mieux nous porter à la sauvegarde des indigents et afin d'assurer la pérennité des piliers de notre Foi. Ainsi naquit la Compagnie hospitalière, première congrégation issue de l'union plutôt que de la division, vouée à assurer la protection du corps et de l'âme de la Foi en vue de mieux guider les fidèles vers l'objet de leur pèlerinage, tout en affermissant les liens tenant l'Innommable en échec. Au plus fort de la tourmente, gardons à l'esprit que la salvation ne réside pas en nos tenures séculières, mais bien en notre déférence au Très Haut.

## VIII. La Foi

Qui entame l'érection d'un célestaire sans en préparer les plans, sujet à ses considérations du moment, néglige dans sa hâte de contempler la subtilité des traits devant transposer en ce monde votre perfection

divine. Un tel chantier est long et laborieux, il exige une vue d'ensemble, mobilisant la créativité de ses penseurs, la flexibilité et la finesse de ses matériaux, et plus encore la dévotion appelant au dépassement de l'ensemble de ses bâtisseurs. On ne construit pas la préfiguration de l'Unité en une nuitée, plusieurs années de réflexion, de contemplation, de sacrifices et d'ajustements étant requises de sorte à élever les portes qui gardent l'espoir du salut. Une telle merveille survit à ceux qui en ont dressé les fondations, relevant d'un temps qui n'est pas celui de vos enfants, trop souvent entraînés par les courants tumultueux de leur nature fugace, mais plutôt le vôtre, celui de l'Unique, parfait et éternel. En ce sens, les acteurs d'un tel chantier doivent penser leur oeuvre dans l'ampleur de votre perpétuité, et non la contraindre dans l'impulsivité de leur mortalité. La Foi est humilité, le clerc avisé érige un simple mur en sachant contribuer à l'érection d'une merveille qui le dépasse et y trouvera satisfaction, tandis que l'insensé verra en sa façade éphémère et instable un projet achevé et inébranlable. La Foi est dévouement, elle est entièrement consacrée dans la lumière du Céleste et ne doit pas se soumettre aux impératifs de laïcs. La Foi est justice, elle accorde égale considération à chacun de vos enfants, offre un refuge aux démunis, et veille à châtier les malins.

Sans doute eût-il été possible d'achever ce Témoignage à la hâte, apposant sur ces feuilles quelques faits d'armes ou de piété, riches en morales diverses et matières à gloses. Or, mes forces m'abandonnent, la vie m'ayant déjà quitté à même le sol ensanglanté du palais d'Yr, et mieux vaut reconnaître les limites de son oeuvre plutôt que de s'acharner à tracer des traits qui ne soient entièrement dignes de votre perfection. Aussi, ces derniers chapitres ne sont pas miens à écrire, et si pleins de néant soient-ils, ils s'avèreront certainement plus éloquents que tout autre sermon de ma part quant à l'espoir que j'entretiens à l'égard de cette Foi réunie dont nous avons posé les premières pierres. La Foi se doit de prendre conseil auprès des Témoins de jadis, puisant dans les actes, les visions et les écrits de ces pieux champions nous ayant précédés, mais il lui faut également s'armer d'une espérance accordée aux âmes pieuses qui viendront à sa suite pour purifier les maux, soigner les malades, et entretenir la vie. Fort de cette confiance envers ces consacrés en devenir, croyant en leur propension à inspirer la quête d'harmonie de leurs frères et soeurs dans la Foi, je remets l'écriture des derniers chapitres de l'Unité entre les mains des générations à venir. Libre à ces dernières, si elles portent en leurs âmes et en leurs actes une grâce nourrie par un exercice quotidien de vertu et de bonté, d'ériger sur nos fondations un temple voué à la gloire éternelle du Céleste et à la protection de ses enfants. Je ne sais avec exactitude quel cours suivront les guerres qui divisent et diviseront Ébène, n'en étant pas moins armé de cette félicité qui accompagne la foi que l'humanité trouvera avec le soin de ses clercs son salut à Haut-Dôme, sous la vigilance des écus de l'ensemble de vos paladins passés, présents et à venir.

Au crépuscule de ma vie, voici maintenant poindre à l'horizon les éclats de votre perfection. Céleste, vous qui avez entendu la supplique de mon âme, vous qui avez animé la plume de ma voix, et qui avez guidé ma lame au plus fort des batailles, je suis prêt à quitter le siècle. Ragillard par ma pénitence, je me rends désormais entier à votre verdict. Je n'attends de vous aucune pitié pour mon âme, mais j'espère pour le salut de mes frères et soeurs dans la Foi.



## IX. L'Héritage

Porteur de Ta lumière sacrée en Ta création, missionnaire de l'humanité unie de coeur et d'esprit, mon père, Childéric des Martial, retourna à Toi au premier jour de l'automne de la trois cent vingt-septième année de l'ère royale. Le corps léché par les flammes dévorant l'humble cloître qu'il avait construit de ses mains, son âme fut libérée afin de se soumettre à Ton regard juste et bienveillant. De son passage en Ta création, j'héritais de sa lame, de son écu et de son Témoignage inachevé. Il me revient à moi, Altara, fille de Mila Chilikov et de Childéric des Martial, de compléter l'oeuvre de celui qui, toute son existence durant, éprouva le déchirement entre l'amour de la chair de sa chair et ses devoirs sacrés.

De ma naissance au jour où je rédige ces mots, mon existence fut le reflet déformé de la destinée des Céliens en Céles. Dans le sein de ma mère, je fus victime innocente des ambitions et du fanatisme trouvant origine dans les ténèbres de la forêt de l'ouest. Cette mère, tombée dans la lutte contre les ombres envahissantes, m'abandonna aux océans tourbillonnants de cette ère. Dans ces eaux tumultueuses, on me détroussa jusqu'à mon nom, m'infligeant le déshonneur d'être nommée Théodoria. Nourrisson babillant, je fus adoptée et échangée au gré des volontés des bienveillants et des malicieux, préservée ou abusée parfois par le sang du commun, parfois par le sang du noble. Par la volonté du Très Haut, ce fut entre les mains du sang d'ambre, bénédiction portée par le Monarque d'Ébène et second Prophète du Céleste, que je fus enfin déposée. Par sa volonté, on me prêta le nom de Fille du Céleste et, par mon éducation, je devins la première enfant dévouée au Dieu sous ce royaume renouvelé.

Tel un lointain écho trouvant racine dans un passé révolu, j'entends encore aujourd'hui mon père porter une unique doléance au Monarque couronné sous le Céleste : "Redonnez à ma fille son nom, tout en lui offrant une vie meilleure que ce à quoi elle aurait pu aspirer à mes côtés. Dites-lui que ses parents n'ont jamais cessé de célébrer son existence, et élevez-la pour en faire une femme pieuse et vertueuse." En hommage à cet amour inconditionnel, le Monarque écouta cette requête et lui offrit satisfaction : je redevins alors Altara.

Par le libre choix accordé par le Céleste, j'apposai le nom de Chilikov à ce prénom. L'héritage des héros, de leurs vertus et de leur étincelante lumière est tel la première lueur de l'aube rappelant au voyageur les beautés à renaître sous ses yeux. L'héroïsme élève les âmes en leur offrant un portrait éclatant d'un idéal fugace. Cependant, la tragédie est au coeur humain ce qu'est le puits aux villageois. Par les récits des chutes, des souffrances et des morts, nous nous ressourçons à nous remémorer notre faiblesse commune. L'enfant du Dieu ne naît ni héros, ni valeureux. Il vient en la création nu, vulnérable et libre. Toute sa vie durant, il chante les exploits de ses héros, mais c'est dans sa fragilité qu'il communique avec les siens. Par mon père, j'ai chanté et rêvé. Par ma mère, je suis devenue Fille du Céleste, enfant de l'humanité unifiée.

Telles sont les héritages légués à ceux et celles qui nous succèdent : espoir et tragédie, rêve et fragilité. Jamais nous ne devons réprimer le lancinant souvenir des seconds au profit de l'éclatant exemple des premiers. Enracinés dans un passé de pleurs et de souffrances, nous levons les yeux au ciel tel que le firent les paladins d'antan. Ensemble, nous nous rapprochons du Très Haut et de sa lumière.

## X. La Règle de la Chrysalide

Rappelé auprès du Très Haut, le Roi-Prophète laissa aux lendemains de la Longue Année un trône dépouillé d'un fils ou d'une fille. De la disparition du premier règne royal en Ébène naquit l'ombrageuse tradition des Héritiers et Vestales. Partout en terres célésiennes, des pères et des mères offrirent à la Foi leurs fils et filles dans l'espoir que, de l'union des pieux, naîtrait le nouvel élu du Dieu. Nourris par la vanité de ces fidèles, les cloîtres accueillirent les malheureux instruments de cette païenne croyance, tenant des rituels obscurs voués à l'enlacement mystique des corps.

L'Avènement du Monarque et de la prolifique dynastie royale mirent un terme à cette tradition. Tout comme je fus Fille du Céleste, Héritiers et Vestales étaient Enfants du Roi, et par cette bénédiction ils seraient éduqués, chéris et symboles de l'unité des Célésiens. Par le respect de la Règle de la Chrysalide, ils ne feront qu'un, de leur vivant comme après leur trépas, avec la lumière du Très Haut.

- I. **E**ngendrés dans les liens de la chair, Héritiers et Vestales ne conserveront de leur enfantement que leur prénom, humble empreinte de leurs origines et gage de piété pour les familles qui les ont vus naître. Éduqués dans les voies des consacrés, c'est en tant que frères et soeurs dans la Foi qu'ils regagneront le Siècle pour y parfaire l'oeuvre du Très Haut. Unis dans le plein dévouement de leur vie à la cause du Céleste, ils et elles n'auront pour parent et seigneur que l'Unique.
- II. **D**epuis le refuge de leurs cloîtres, ils et elles seront élevés loin des soucis du monde, hors de portée des vices, en dehors du temps. Ils et elles y vivront en commun, s'y adonnant quotidiennement au rythme harmonieux des prières, de la disputation, et de l'exercice des armes sous la lumière du Céleste. En ces murs tous et toutes mangeront et dormiront ensemble. Veillant les uns sur les autres, Héritiers et Vestales apprendront à bien vivre en commun pour ensuite mieux se porter au service du commun. Lieux de pureté, qui transgressera le ban sacré de ces monastères, sans y être invité, sera sujet à la mortification du corps et de l'âme.
- III. **D**e leur vivant et par-delà leur trépas, Héritiers et Vestales ne garderont pour bien personnel que leur nom, mais seront en contrepartie les tenanciers des biens de la Foi. Privés de possessions individuelles, ils et elles useront des ressources mises en commun dans le but de faire rayonner la lumière de l'Unique en Céles. De même, ils et elles devront se montrer munificents dans le partage de leurs bienfaits, qu'ils soient d'ordre matériel ou intangible.

- IV. Introduits à l'ensemble des sources de la Foi, Héritiers et Vestales seront libres de puiser à leur guise dans la parole des consacrés, dans les visions célésiennes, et dans les textes des Témoins pour alimenter leur engagement dans les chemins de la salvation. Approfondissant chacune de celles-ci, ils et elles useront de leur docte omniscience à dessein de guider les fidèles dans l'exercice de leur piété. Bien qu'ils et elles pourront favoriser l'une de ses sources dans leur propre démarche, jamais ils ne devront laisser ces préférences être la cause de dissensions entre les leurs, de sorte à éviter les émois qui agiterent les congrégations de naguère.
- V. Chrysalide depuis laquelle émergeront les justes, le cloître n'est point finalité, mais bien lieu de passage et d'épanouissement pour les enfants qui jouissent de la bénédiction d'y croître. Ainsi, tels ces nymphes qui sont transformées par leur réclusion, Héritiers et Vestales devront quitter le confort de leurs monastères une fois l'âge de raison atteint pour émerveiller le monde du fruit de leur contemplation. Parangons de noblesse, ils et elles seront les annonciateurs du message de l'Unique, leurs âmes seront les étendards qui guideront les fidèles sur les chemins de notre pèlerinage, et leurs actes seront l'extension du façonnement divin.
- VI. L'amour n'est pas le glas de la Foi s'il est célébré au sein d'une union bénie à la face du Très Haut, aussi les Héritiers et Vestales ayant regagné le Siècle pour y servir le Céleste pourront trouver partenaires afin de consolider les liens qui unissent les familles temporelles du royaume aux intercesseurs du Très Haut. Néanmoins, il est attendu que de telles unions soient confirmées par une donation à la Foi, et que tout enfant issu de la fécondité des liages devront être remis sans condition aux cloîtres féaux à la Règle dans le but d'assurer la pérennité de cette tradition.
- VII. Pour qui devrait contrevenir à cette Règle, ou nûment considérer contrevenir au saint dessein des Héritiers et Vestales en Céles, ce qui bien naturellement n'arrivera pas, qu'il soit à jamais honni de ses pairs, de crainte que la souillure des parjures qui l'habitent ne gangrène le corps des fidèles. Privé de gîte auprès de toute personne portant le Dieu en son âme et en ses actes, l'abjurateur sera à jamais condamné à l'oubli pour avoir miné l'intégrité du havre célésien. Affidé de l'Innommable, qu'il soit contraint par les liens salvateurs du Divin à même l'édifice de la Foi, voué à partager le dam de l'instigateur de nos maux.